

le cnam

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

CHAIRE URBANISME – ENVIRONNEMENT

UEV 126 – POLITIQUE TERRITORIALE



LE GRAND GENEVE

De la Ville-Etat à la Métropole Européenne
Etude d'un développement territorial

Le Grand Genève

« *De la Ville-Etat à la Métropole Européenne* »

Sommaire

Préambule et introduction	Page 3
1 – Présentation du Grand Genève	Page 4
1-1 Contexte historique, géographique, économique	
1-2 Une gouvernance politique complexe	Page 13
1-3 Urbanité, habitat, mobilité : diagnostic-préconisations	Page 17
2 – Quelle identité urbaine pour l’agglomération ?	Page 22
2-1 Ségrégation sociale et ségrégation urbaine	Page 24
2-2 Urbanisme et identité culturelle	Page 27
3- Le mobilier dans la symbolique urbaine	Page 34
3-1 Eléments de définitions	Page 34
3-2 Les facteurs du bien être	Page 36
3-3 Quels liens créer en termes de symbolique urbaine ?	Page 38
Conclusion : Oser le mobilier urbain et la culture pour identifier la future métropole	Page 43
Bibliographie	Page 45

En préambule

Ce travail de recherche prend place au sein du Master Urbanisme et Environnement dispensé au Conservatoire National des Arts et Métiers, dans le cadre du cours Processus de Métropolisation dispensé en 2012-2013, par Yannick BELTRANDO, architecte urbaniste, également enseignant à l'École d'Architecture de Marne la Vallée.

Catherine DAMBREVILLE, conceptrice paysagiste et Rodolphe DUGON, aménagement et mobilier urbain vous proposent d'étudier le développement territorial de la jeune, petite mais atypique métropole du Grand Genève.

Introduction

Au cours des dernières décennies, un véritable bassin de vie se construit et se structure autour de la ville-république de Genève, en Suisse, au centre de l'Europe dans un environnement très particulier lié à une géographie exceptionnelle.

Nous avons choisi le sujet francophone du Grand Genève dont le projet a été officiellement signé le 28 juin 2012 pour d'une part l'imbrication des liens socio économiques et la particularité transfrontalière sur deux pays, deux cantons et deux départements, et d'autre part pour son formidable développement. En effet, la grande agglomération verra sa population s'accroître de plus de 30% à l'horizon 2020.

Notre dossier comprend une première partie attachée à la description historique, géographique urbanistique du territoire ainsi qu'un focus sur la gouvernance et la comparaison avec des métropoles de taille équivalente.

Dans la seconde et troisième partie, chacun de nous traite à sa manière, la question de l'identité du Grand Genève. Catherine Dambreville s'interroge sur l'identité sociale et culturelle de la future métropole, et sur la place particulière de Genève comme locomotive identitaire et Rodolphe Dugon questionne la place du mobilier dans la symbolique urbaine, dans l'identité qu'il est susceptible de traduire.

1- Présentation du Grand Genève

1-1 Contexte historique, géographique, économique

Un territoire historique

Sous l'antiquité, Genève entre dans l'histoire en 58 av. J.-C., lorsque Jules César mentionne son passage dans la cité de Genua, modeste port basé au bord du Lac Léman.

Au début du Moyen Age, l'installation des Burgondes en 443 et le choix de Genève comme capitale renforcent le rôle politique de la ville, l'espace urbain se réduit et se densifie en donnant une ville médiévale de plus en plus bâtie en hauteur sous les contraintes imposées par l'édification des fortifications.

En 879 est créé le royaume de Bourgogne dont Genève devient partie intégrante suite à la proclamation de Rodolphe 1^{er} avant de devenir une possession du Saint Empire Romain Germanique.

Au début du XIII^e siècle intervient un nouveau pouvoir : celui de la maison de Savoie. Sous la réforme, Genève est menacée par les Suisses, après leur victoire elle est condamnée à payer une amende, l'évêque se tourne vers les vainqueurs et conclut, avec les villes de Berne et Fribourg un traité de combourgeoisie pour se détacher de la Savoie.

Arrivé à Genève en juillet 1536, Jean Calvin aura une influence immense, en tant que président de la Compagnie des pasteurs, sur tous les aspects de la vie genevoise puis, lorsque la république est proclamée sous le nom de « Seigneurie de Genève » il en rédige les Édits civils en 1543 qui servent de constitution à cette nouvelle république.

Jean-Jacques ROUSSEAU, dont la ville de Genève fête les 300 ans de sa naissance s'installe définitivement à Genève en 1762 alors que son œuvre participe à l'esprit des Lumières par son rejet des régimes autocratiques, en particulier à travers son « Contrat Social »

Après la Révolution, l'Ancien Régime prend fin, une nouvelle constitution, rédigée par une assemblée nationale est votée par les citoyens en 1794

Sous Napoléon, le traité de Réunion intègre Genève au territoire de la République française, elle est choisie comme préfecture du département du Léman et fait l'expérience du centralisme à la française.

La « *Rome Protestante* » ne peut plus former un État isolé et se tourne de nouveau vers les anciens alliés suisses en demandant l'entrée de la république dans la Confédération suisse en 1815.

Après la Première Guerre mondiale, elle devient le siège de la Société des Nations, puis, après la Seconde Guerre mondiale, le siège européen de l'Organisation des Nations unies (ONU). Depuis cette époque, des dizaines d'organisations internationales s'installent à Genève, ce qui sera profitable au développement du tourisme de loisirs et d'affaires.

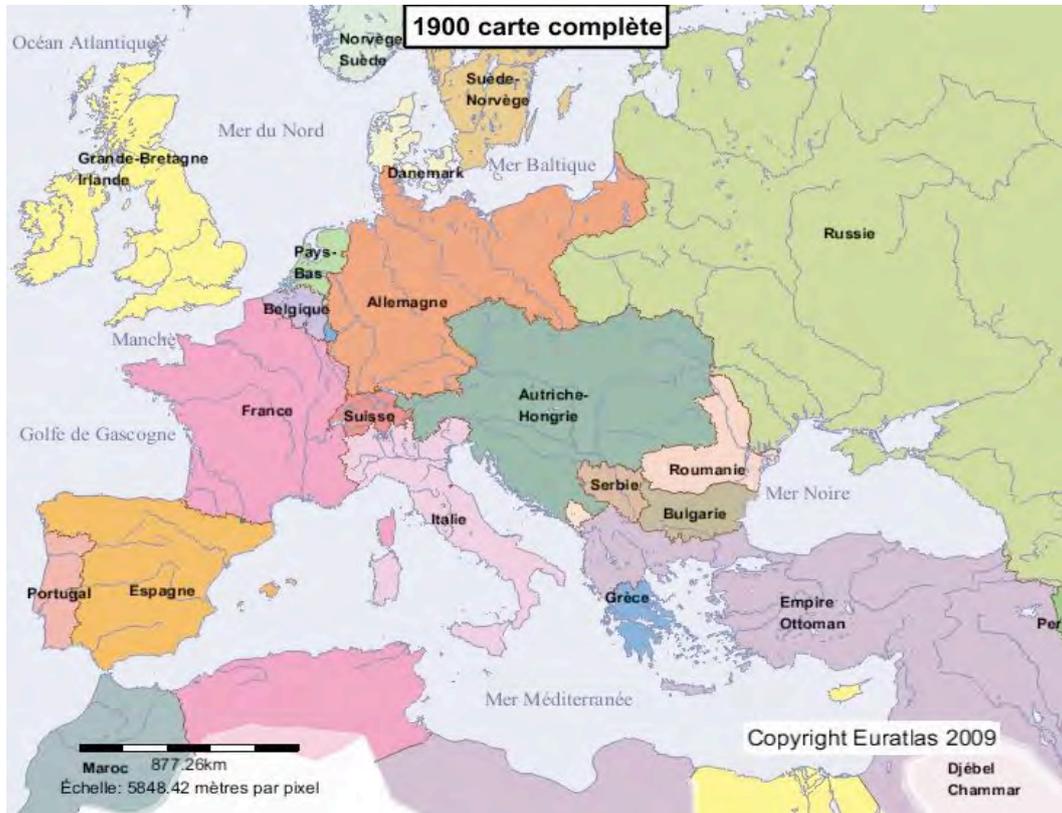


Plan de Genève par Micheli du Crest, de 1718, montre la cité et sa « banlieue champêtre », faite de bocages. Dessin et aquarelle. (Collection Dumur, AP 247/V/36 a)

A retenir : A travers ce court rappel historique, nous comprenons la logique de territoire évidente qui existe entre la ville de Genève et ses voisins français. Le comté existait avant même la création du Grand Genève.

Périmètre géographique

L'agglomération franco-valdo-genevoise, Le Grand Genève, occupe une position géographique centrale en Europe.



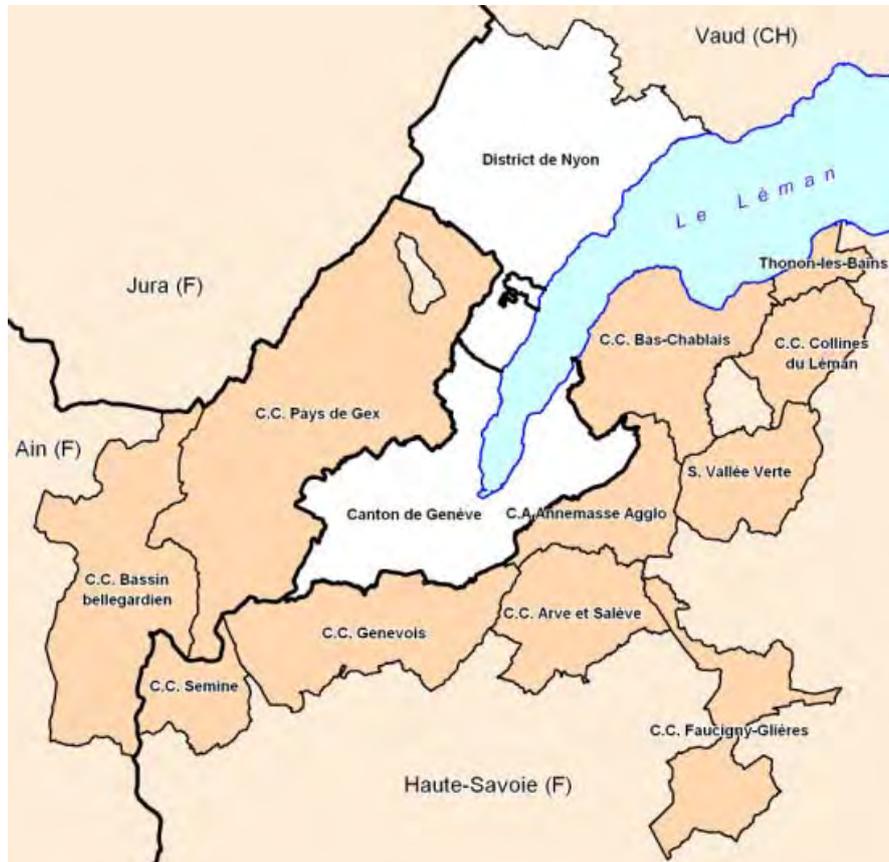
Carte complète d'Europe en 1900 - <http://www.euratlas>.

Née de démarches transfrontalières, l'agglomération franco-valdo-genevoise répond à la volonté de créer un échelon de gouvernance à la mesure des solidarités qui unissent les territoires suivant : le canton de Genève, le district de Nyon dans le canton de Vaud, les collectivités voisines des départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie regroupées au sein de l'ARC syndicat mixte. Deux grands moments ont marqué la création du territoire :

- **En décembre 2007, les partenaires du Projet d'agglomération ont signé leur Charte d'engagement** qui définit les grands principes d'organisation du grand territoire franco-valdo-genevois à l'horizon 2030.

- **En juin 2012, près de 300 personnes étaient réunies pour l'acte fondateur : la signature du Projet d'agglomération 2012.** Les territoires ont ainsi renforcé leur coopération afin d'accueillir plus d'un million d'habitants en 2018.

Le Grand Genève = L'agglomération franco-valdo-genevoise



Les limites administratives du Grand Genève - www.grand-geneve.org/

Le terme « *Genevois français* » est le nom donné officiellement par l'Administration française à l'agglomération urbaine française située autour de Genève et de son canton, elle vit principalement au rythme d'Annemasse, la plus grosse ville du Genevois français avec plus de 32 000 habitants, soit plus de 13 % de la population de l'agglomération.

Genève est le chef-lieu du canton de Genève et la deuxième ville la plus peuplée de Suisse, de par son rôle à la fois politique et économique, elle fait partie des « villes mondiales ». Selon une étude de 2011 menée par *Mercer Consulting*, c'est une des métropoles qui offre la meilleure qualité de vie au monde.

À retenir :

L'agglomération se compose de deux pays, deux cantons suisses, deux départements français et une région française, **de 211 communes pour 915.000 habitants dont 50% à Genève**

La superficie est d'environ 2.000 km² soit une densité de 457 habitants au km², plus forte que celle des Pays Bas.

Données économiques clefs

Le précepte est clairement annoncé dans le projet officiel: « *Né d'une volonté franco-suisse de collaborer, le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois entend offrir à la population une qualité de vie supérieure et une société plus équitable* ».

Le bassin économique compte environ 400.000 emplois, **le taux de chômage reste le plus haut de Suisse**, mais il est en baisse pour **atteindre 5,3% de la population active** (pour 10,3% en France).

Taux de couverture en emplois

	Genevois Français	District de Nyon	Canton de Genève	Total Agglomération
Population active résidente	140 000	42 000	240 000	422 000
Emplois sur le territoire	80 000	27 000	277 000	384 000
Taux de couverture	57%	65%	116%	91%

Source Eco'Diagnostic

Le taux de couverture pour l'agglomération dans son ensemble serait de 90%, ce qui signifie que la même proportion de résidents trouve un emploi dans l'agglomération et que 40.000 personnes résident, mais ne travaillent pas dans l'agglomération.

Cette population correspond à environ 30.000 demandeurs d'emploi et à environ 10.000 personnes qui travaillent en dehors de l'agglomération. Les disparités mises en évidence occasionnent un trafic pendulaire très important entre les trois principaux territoires de la métropole.

Concernant les entreprises, **l'étude de la structure du tissu économique fait apparaître une prédominance du secteur des services sur celui de l'industrie**, dans la règle des 80 / 20, avec un équilibre entre le nombre d'emplois et d'entreprises.

Structure du tissu économique en 2005

Secteurs	Etablissements		Emplois	
Total	3533	100%	24982	100%
Secteur secondaire, dont	615	17%	4668	19%
Industries manufacturières	303	9%	2440	10%
Construction	303	9%	2061	8%
Secteur tertiaire	2918	83%	20314	81%
Commerce et réparation, dont	862	24%	5660	23%
Intermédiaires du commerce et commerce de gros	231	7%	1710	7%
Comm. détail, réparation articles personnels et domestiques	488	14%	3057	12%
Hôtellerie et restauration	199	6%	1519	6%
Transports et communications	159	5%	839	3%
Activités financières, assurances	125	4%	992	4%
Services aux entreprises, immobilier	885	25%	3786	15%
Administration publique	90	3%	724	3%
Éducation et enseignement	117	3%	2126	9%
Santé et action sociale	217	6%	2976	12%
Autres services collectifs et personnels	264	7%	1692	7%

Source OFS/SCRIS

La Politique de pôles de développement économique (PPDE), repose sur trois piliers : un état des lieux des sites d'accueil pour les activités avec repérage de leviers éventuels de développement économique, la mise en œuvre éventuelle des solutions financières et réglementaires pour répondre aux besoins spécifiques et l'attention portée aux conditions-cadre nécessaires au bon déroulement des activités économiques dans le contexte transfrontalier.

Les principaux atouts économiques à retenir :

- Les atouts de l'agglomération

Une situation centrale en Europe ;
 Des infrastructures de première qualité (aéroport, nœuds ferroviaires et autoroutiers, halles d'exposition, hôtels, télécommunications) ;
 Une main d'œuvre hautement qualifiée et très productive ;
 La sécurité, la stabilité et la qualité de vie ;

- Les atouts de Genève susceptibles de s'étendre à l'agglomération

Un centre du High-tech et de la Recherche et Développement ;
 La qualité d'écoute des autorités politiques ;
 L'accès facile à l'ensemble des services d'un niveau métropolitain ;
 Le caractère très international de l'agglomération ;

Les spécificités du transfrontalier

A ce jour, il existe d'autres agglomérations transfrontalières en Europe et particulièrement entre la France et la Suisse, nous citerons la Chaux de Fonds de part et d'autre de l'Arc Jurassien avec 80.000 habitants et la Région TriRhéna autour de Bâle, sur les sols Français, Suisse et Allemand, un Eurodistrict qui comptabilise plus de 2,3 millions d'habitants.

Une définition formelle d'Eurodistrict n'existe pas mais ce terme désigne habituellement une entité administrative européenne regroupant soit des agglomérations urbaines, soit des espaces ruraux, soit des zones mixtes à la fois urbaines et rurales, situées de part et d'autre d'une frontière d'États afin de favoriser la coopération transfrontalière.

La spécificité de l'unité urbaine du Grand Genève est liée à son caractère transfrontalier avec une configuration naturelle qui concerne les relations entre deux pays limitrophes et permet de passer plus aisément de l'un à l'autre. **Il s'agit bien de gommer les frontières administratives pour favoriser le développement territorial dans tous les domaines et favoriser la convergence des niveaux de rémunération à terme.**

Une étude de 2000 comparait les salaires horaires entre les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie d'un côté et le canton de Genève de l'autre. Un salarié reçoit 12,3 euros par heure pour la France et 26,4 euros pour la Suisse soit un écart apparent de 115 %. ... l'avantage salarial en faveur de Genève est estimé à 75 % qui explique largement la forte progression des travailleurs frontaliers.

Le parti populiste suisse UDC a publié une demi-page de publicité critiquant le projet CEVA, (relier les réseaux ferroviaires locaux en France et en Suisse, une sorte de RER franco-suisse) qui amènerait à Genève, la "racaille" de la ville française d'Annemasse.

Sur le site web de ce parti politique, nous pouvons relever « *L'ouverture des frontières, notamment sur la ceinture genevoise, est également le vecteur le plus important de l'entrée illégale de gens indésirables. Une fois encore force est de constater que Schengen garantit l'effet de la passoire* ».

La devise humaniste suisse n'est-elle pas « un pour tous, tous pour un » ?

Comparaison avec d'autres Métropoles

Les métropoles concurrentes directes proches du Grand Genève sont **Lyon** et **Milan**, dans une moindre mesure de dimension et plus éloignée, Turin.

En employant le terme de concurrence, nous avançons l'idée que des organisations territoriales puissent rivaliser à une échelle régionale au même titre que les **grandes métropoles au niveau international**.

C'est bien le cas : les critères d'attractivité de chacune se pèsent et se comparent autant pour un choix de vie personnel que pour une décision d'implantation entrepreneuriale.

Mettons-les donc en concurrence en commençant par énoncer les chiffres statistiques basiques et de classement que sont :

Données Générales - Chiffres 2011

	Le Grand Genève	Le Grand Lyon	Grande Milano
Date de création	2007	1969	1961
Nombre de Communes	211	58	115
Nombre d'habitants	915 000	1 200 000	2 975 000
Superficie en Km 2	2 000	527	1 980
Densité en hab/km2	458	2 277	1503

Sources - Wikipedia

Toutes dotées d'un aéroport international et bénéficient d'un nœud de transport routier et ferroviaire, ces trois métropoles sont comprises dans la partie sud de la « *banane bleue* », l'espace fortement urbanisé allant de Londres à Milan, en passant par la Ruhr, qui figure la mégalo-pole européenne.



La banane bleue, un carrefour européen - <http://crdp.ac-amiens.fr>

D'autres données plus humaines pourraient également être prises en compte, pour les particuliers qui souhaiteraient s'installer, le taux d'ensoleillement, la superficie d'espaces verts publics, le nombre de musées et de théâtres afin de s'assurer des possibilités de créer une vie sociale et culturelle agréable et diversifiée.

Concernant les entreprises, ce sont les taxes et la fiscalité qui seraient à étudier de plus près ainsi que les éventuelles aides proposées par les pouvoirs publics lors de l'installation d'un siège social ou d'une unité de production.

A ce stade, nous pouvons constater que **le Grand Genève fait figure de « challenger »**, de par son ambition de croissance, il atteindra un million d'habitants en 2018 et le choix de développement du secteur tourné vers la High Tech sera probablement payant.

Dans cette perspective, avec un flux migratoire qui s'élèverait en moyenne à 5.395 habitants par année, le Grand Genève devrait alors construire de quoi loger près de 151.000 personnes dans les 28 prochaines années, ce qui laisse présager de belles opportunités pour les entreprises du BTP qui ne peuvent délocaliser leurs emplois.

1-2 Une gouvernance politique complexe

Une gouvernance fédérale, cantonale et directe



En Suisse, **le canton est l'échelle de référence**. Sa compétence très étendue, lui permet de mettre en place sa propre politique économique, sociale, culturelle, urbanistique. En outre, un système perfectionné de **démocratie directe permet au peuple d'intervenir à tous les niveaux de décision** (fédérale, cantonale, communale) et sur tous les sujets, indépendamment de la préconisation de l'autorité politique.

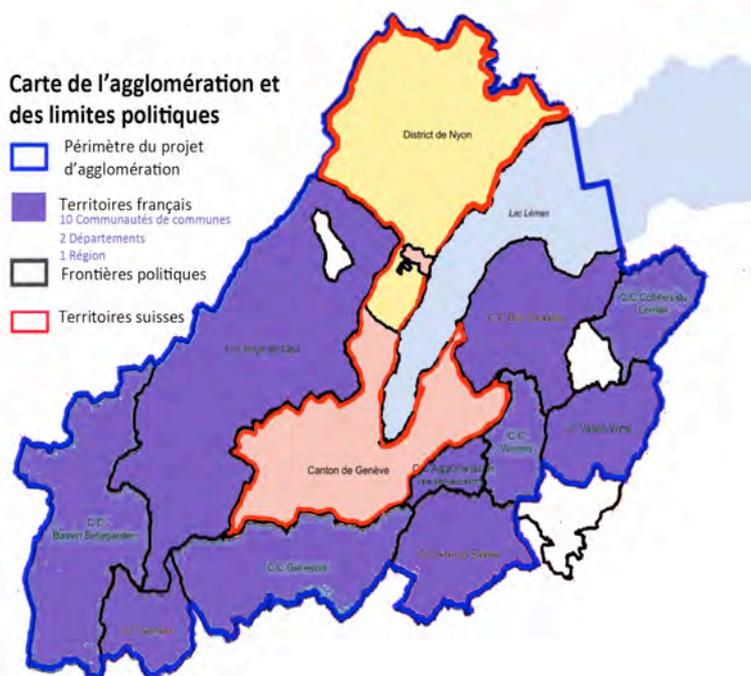
La République de Genève, canton de 45 communes, est dotée de sa propre constitution qui n'est pas la même que celle du canton de Vaud. Les différences politico-juridiques entre cantons peuvent représenter des obstacles à la mobilité professionnelle et à la croissance. Pour limiter les disparités, en 1999, l'Etat fédéral a créé 7 grandes régions de regroupement, rattaché chacune à un grand centre urbain.

Le grand Genève résulte également du désir de faciliter la circulation et la coopération entre canton de Genève et canton de Vaud.

Une agglomération qui englobe plusieurs entités politiques

La complexité de cet échelon de gouvernance est d'ordre administratif, juridique, politique et social.

Dans le cas, de l'agglomération genevoise franco valdoise, même si une seule langue est parlée, la complexité est redoublée par l'implication de deux nations, avec deux droits différents, deux cantons dotés de constitutions différentes. La division du territoire français en 10 communautés de communes française, deux départements et d'une région renchérit les niveaux de complexité politique, administrative et juridique en matière de répartition des compétences.



Carte Catherine Dambreville à partir des cartes du diagnostic détaillé de 2007, www.grand-geneve.org/upload/wysiwyg/File/v2/5_Documentation-media/Cahier-annexe-1_decembre2007.pdf

Le périmètre du projet d'agglomération résulte de la volonté annoncée des partenaires publics de s'unir dans un projet commun. Néanmoins, les prémisses du projet d'agglomération remontent aux années 70 avec la création en 1974 du Comité Régional Franco-Genévois, et s'avéreront particulièrement difficiles à mettre en œuvre.

Amorcée véritablement en 2007, la charte instituant le projet d'agglomération du Grand Genève est signée en 2012. Elle institue un organe de pilotage, **le groupement local de coopération transfrontalière** assurant la maîtrise d'ouvrage des études et marchés nécessaire à la réalisation du projet d'agglomération, doté de la capacité juridique et d'une autonomie financière. Ses organes politiques sont définis mais non encore les moyens pratiques de sa mise en œuvre qui sera mis au point courant 2013.

Une agglomération regroupant des réalités très disparates

A l'origine des difficultés rencontrées par le projet d'agglomération, une complexité politique, administrative et juridique liée à la gouvernance mais aussi des conflits d'intérêts liés à la disparité de situations des entités regroupées dans le projet.

En effet, outre les compétences politiques, **les échelles de territoires, la situation économique au regard de l'emploi et les densités de population** des trois entités composant l'agglomération **sont très différentes**. Les disparités impliquent des enjeux et des attentes différentes avec lesquelles les autorités organisatrices auront à composer.

Les niveaux d'attractivité économique entre ces entités n'ont aucune commune mesure. Le canton de Genève avec seulement 13% du périmètre de l'agglomération concentre 74,8% de l'emploi ce qui induit une certaine saturation : saturation de l'habitat, saturation des surfaces pour l'implantation des activités économiques, saturation des surfaces commerciales, saturation des infrastructures de transport.

TABLEAU REMANIE D'APRES LES CHIFFRES CLES DU PROJET D'AGGLOMERATION DIAGNOSTIC 2007

Données	Année	Agglomération transfrontalière	Canton de Genève	District de Nyon	Genevois (Ain)	Genevois (Hte-Savoie)	Total Ain et Haute Savoie
Superficie (sans le lac)	2007	1'898	246	307	609	736	1345
Part dans l'agglomération		100.0%	13%	16.2%	32.1%	38.8%	70,9%
Communes	2007	204	45	47	39	73	
Part dans l'agglomération		100.0%	22.1%	23.0%	19.1%	35.8%	
Densité humaine*	2005	610	2967	349	178	288	466
Population*	2005	769'000	438'000	79'000	85'000	166'000	251'000
Part dans l'agglomération		100.0%	57%	10.3%	11.1%	21.6%	32,7%
Taux de croissance annuel*	1990-2005	1.2%	1.0%	1.7%	1.5%	1.4%	
Logements*	2005	373'000	211'000	36'000	43'000	83'000	
Part dans l'agglomération		100.0%	56.6%	9.7%	11.5%	22.3%	
Emplois***	2005	389'000	291'000	28'000	23'000	47'000	70 000
Part dans l'agglomération		100.0%	74,8%	7.2%	5.9%	12.1%	18%

www.grand-geneve.org/upload/wysiwyg/File/v2/5_Documentation-media/Cahier-annexe-1_decembre2007.pdf

D'un côté, on trouve **une ville très dense** 2967 pour le Canton (Paris 3640 habitants /Km2, Rome 2165 habitants / KM2) et de l'autre, du côté français, **une aire urbaine très diffuse** 233 habitants / km2 et de grandes réserves foncières.

Le projet d'agglomération s'est accéléré en 2007-2012, car Il devenait urgent de trouver des débouchés notamment en matière d'habitat pour accompagner la croissance de Genève.

Ce caractère disparate implique de dresser un état des lieux, de dégager des bases de travail et des objectifs communs pour anticiper et accompagner les tendances de développement de ce grand territoire.

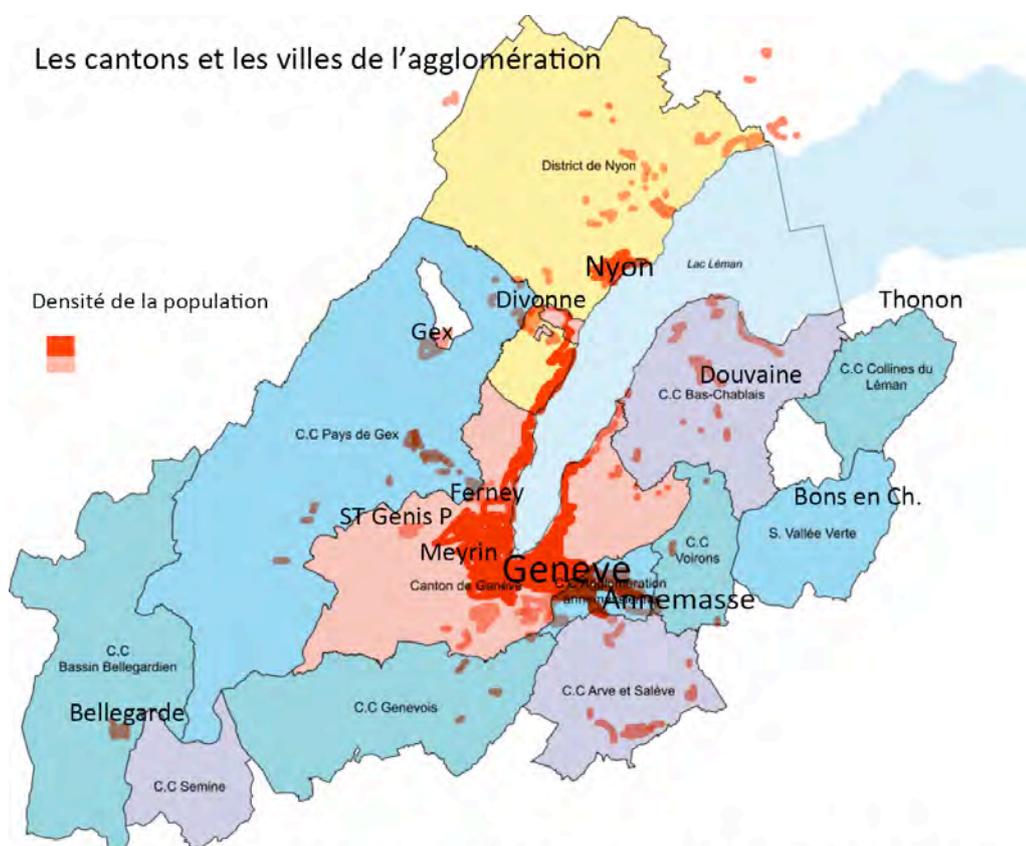
Aussi, un diagnostic «urbanisation-mobilité-environnement» a été réalisé en décembre 2007, préalablement à la signature de la charte d'engagement dans le projet afin de dégager les enjeux territoriaux et définir de nouvelles compétences à l'échelle de l'agglomération susceptible d'accompagner la forte et rapide croissance en habitants de la petite métropole.

1-3 Urbanité, habitat, mobilité : diagnostic-préconisations

Nous nous sommes attachés à synthétiser les grandes caractéristiques de l'agglomération en matière de croissance, d'étalement urbain et d'explosion de la mobilité individuelle ; ainsi que les préconisations et les mises en œuvre en se référant aux publications officielles¹.

Densifier la ville, limiter l'étalement urbain

Le grand Genève et plus encore la ville centre est totalement saturé en matière d'habitat. Les vacances de logements correspondent à 0,2% de la masse globale. La ville est également saturée en matière d'espace pour l'implantation d'activités économiques et de zones commerciales.



Les territoires du Projet d'agglomération (DAT, Département du territoire, Genève)

Carte Catherine Dambreville à partir des cartes du diagnostic détaillé de 2007, www.grand-geneve.org/upload/wysiwyg/File/v2/5_Documentation-media/Cahier-annexe-1_decembre2007.pdf

¹ Publications du site officiel de l'agglomération www.grand-geneve.org

La croissance de l'agglomération va de pair avec l'étalement urbain : chaque jour 500'000 personnes entrent et sortent du canton de Genève. Le trafic routier a presque doublé entre 1990 et 2005 et les km parcourus n'ont cessé d'augmenter.

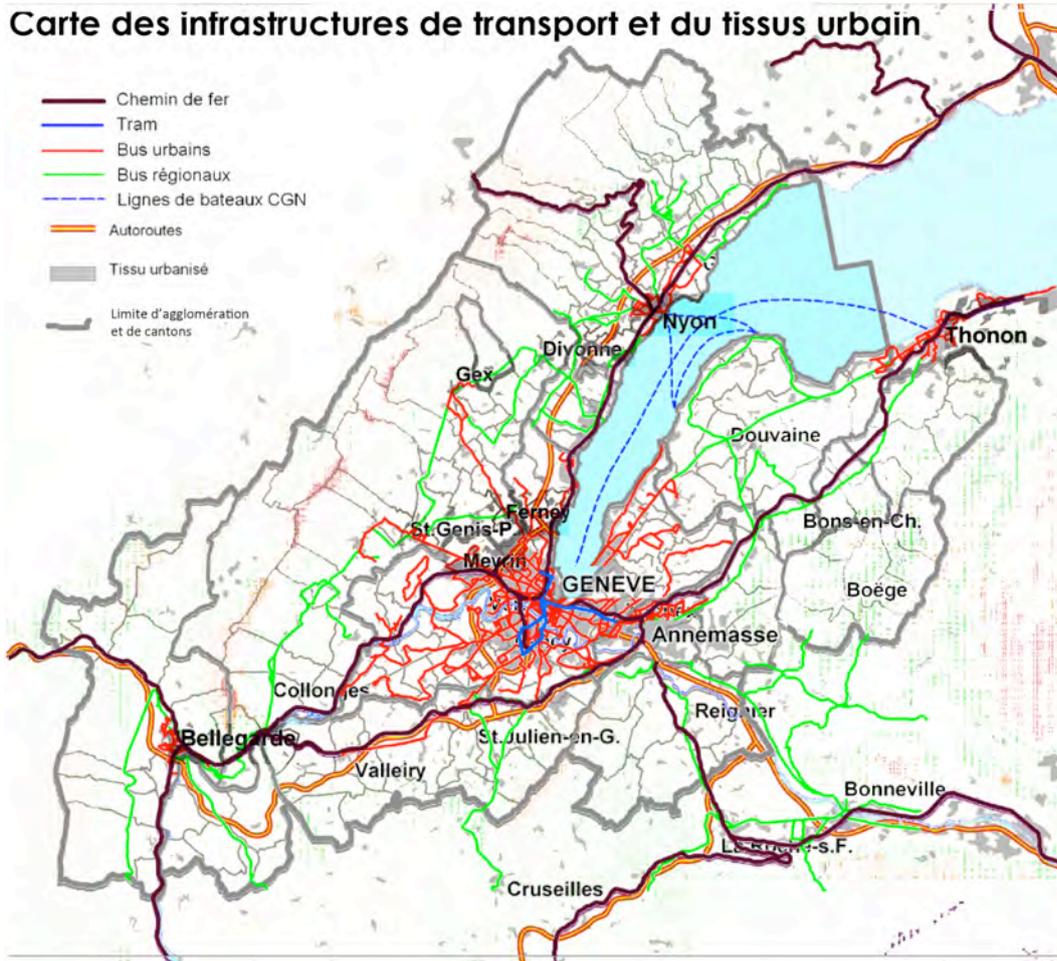
- Pour avoir un salaire plus élevé et bénéficier d'un coût de la vie plus bas, la population de l'agglomération vit en France et travaille en Suisse.
- Dans les villes centre, les populations défavorisées côtoient les organisations internationales et les banques, dans la grande périphérie les nouveaux logements sont moins cher que dans la première couronne où la proximité avec les activités « vitrines » font imploser le prix du m².
- Attiré par les prix bas des terrains situés à la bordure de la ville dense, du côté de la ville diffuse, les grandes surfaces commerciales, les nouvelles zones d'activités et les cinémas multiplexes s'implantent à proximité des autoroutes.
- Les zones à bâtir restantes se trouvent pour 50% dans les villages et zones urbaines très périphériques qui ne concentrent que 10% de l'emploi et sont très peu desservies par les transports en commun.

Deux phénomènes sont concourants. La population travaillant dans le canton de Genève ne cesse de croître et le marché de l'habitat est saturé. L'agglomération a besoin de pouvoir construire pour continuer son développement. Actuellement, les lotissements explosent dans les villages de Haute Savoie, qui se transforment en dortoir pour les frontaliers, sans vie sociale, ni culturelle.

La tendance est à l'étalement urbain avec trois risques à contenir : la dégradation du paysage par fragmentation des espaces naturels, le risque de mitage du milieu rural et l'explosion de la mobilité routière individuelle avec un impact négatif sur l'environnement.

L'étalement urbain et la mobilité individuelle devront être contenus en densifiant au maximum la proche périphérie, le canton de Genève. Concrètement, il faut construire plus haut, continuer une politique volontariste de subventionnement du logement et favoriser l'accès à la propriété pour limiter le décalage en faveur des territoires de haute Savoie.

Développer les transports en commun et limiter l'explosion de la mobilité individuelle



L'agglomération franco-valdo-genevoise (DAT, Département du territoire, Genève)

Carte Catherine Dambreville à partir des cartes du diagnostic détaillé de 2007, www.grand-geneve.org/upload/wysiwyg/File/v2/5_Documentation-media/Cahier-annexe-1_decembre2007.pdf

Les infrastructures de transport sont très denses dans le canton de Genève, périmètre de l'agglomération qui accueille la moitié de la population de l'ensemble. Des bus régionaux, peu nombreux et peu fréquents desservent le reste du territoire.

Pour accompagner la croissance de l'agglomération et lutter contre la mobilité individuelle, routière, le rapport préconise :

- 1- l'amélioration de la desserte de certains secteurs par les transports en commun,
- 2- la densification de l'habitat et de l'emploi dans les secteurs les mieux desservis.

Limiter la mobilité individuelle pour préserver l'environnement

L'explosion de la mobilité individuelle motorisée à des effets directs sur l'environnement et la qualité de vie.

Le développement de la mobilité et l'étalement urbain génèrent davantage de bruits, de pollution atmosphérique, d'embouteillages, et une augmentation des temps de trajet. Il importe de les limiter mais comment lutter sachant que Le réseau routier saturé continue cependant à accueillir toujours plus de véhicules ?

Des réponses résident dans le développement d'une offre d'habitat dense dans les villes centre ou à l'immédiate périphérie ; dans l'amélioration des transports en communs du point de vue de la fréquence, la desserte, le temps de trajet, la mise en place de bus de nuit ; dans l'aménagement de circulations douces, de pistes cyclables, de parking vélos ; en facilitant le covoiturage ; en privilégiant le stationnement résidentiel au stationnement limité, en remettant en cause la gratuité autoroutière...

La gestion durable des ressources

Gérer durablement les ressources en sols fertiles, mais aussi en eau, en ressources énergétiques et en matériaux de construction est pertinent à l'échelle de l'agglomération.

Les ressources en matériaux de construction

Conséquence directe de la croissance de la population et donc de l'habitat de l'agglomération, les besoins en matériaux de construction pour les logements, commerces, infrastructures...explosent. Cette situation va générer une pénurie sous 20 ans des sites d'extraction de matériaux (sable, graves...) et de sites à remblayer pour stocker les déchets non polluants. Il faudra trouver d'autres solutions innovantes rapidement.

Concernant les déchets ménagers, l'échelle transfrontalière permettra, outre une gestion commune de l'incinération, une harmonisation du tri à la source.

L'eau

Les actions à entreprendre devront permettre d'améliorer le régime hydrologique général et la qualité globale des cours d'eau en luttant contre les effets liés à l'anthropisation des bassins versants qui se manifestent par une diminution du débit d'étiage et une augmentation des débits de crues fréquentes, source d'érosion et de chocs polluants ainsi que la gestion durable de la ressource en eau.

Conclusion partielle

Les constats comme les conclusions sous forme de préconisations ne sont pas originales ni même spécifiques à l'agglomération franco genevoise, de nombreuses métropoles ont les mêmes problématiques à gérer.

Ce qui fait la spécificité de la métropole de Genève **c'est d'une part la complexité de la gouvernance** - un grand nombre d'acteur à réunir autour de la table pour chaque décision, deux nations différentes, un carcan législatif abondant existant à des échelles de compétences différentes et dont il faut tenir compte, ainsi que des attentes différentes liées au transfrontalier. D'un côté ou de l'autre de la frontière, la situation est bien différente tant sur le plan de l'habitat, des infrastructures, que de l'économie (emploi, coût de la vie).

Ces différences suscitent forcément des tensions politiques entre frontaliers et genevois et des questions qu'il faut trancher diplomatiquement et **d'autre part l'exceptionnelle rapidité de la croissance de la métropole**. Malgré toute la bonne volonté politique de se réunir autour d'un projet commun, le temps de la décision, forcément long du fait de la complexité décrite, soit gagné de vitesse par les besoins liés au développement ultra rapide de la métropole. Si anticipation **du développement il y a, la planification et l'accompagnement de cette croissance risque bien d'être mis à mal par des délais extrêmement courts**.

Les questions traitées lors de cette première partie, permettent de rentrer dans le vif des grandes problématiques de répartition de l'espace et d'aménagement du territoire, elles négligent cependant des dimensions fondamentales pour saisir la réalité de l'agglomération il s'agit des dimensions sociales, culturelles et artistiques et plus largement de la question de l'identité de Genève et de son périmètre étendu, que nous allons aborder dans une partie plus personnelle.

2- Quelle identité urbaine pour l'agglomération par Catherine Dambreville

La première partie de cette étude, faite de données objectives sur la densité, les déplacements, la forme des agglomérations nous renseigne sur la nature de l'urbain, la forme du développement et ses tendances. L'ensemble est représentable, sous forme de carte, spatialement, pourtant nous manque des données fondamentales pour appréhender la réalité de la ville.

Lorsque nous nous sommes interrogés sur les spécificités susceptibles de fonder l'identité de la grande agglomération genevoise, nous avons été mis en contact par **Nathalie Kakpo**, sociologue, avec le travail de deux chercheurs, **Sandro Cattacin et Florian Kettenacker**. Ils déduisent de leur comparaison avec Zurich, un défaut d'identité pour la ville de Genève :

Genève existe-t-elle? Ce questionnement est apparu au fil de plusieurs années de travail sociologique de terrain – ou plutôt de « terrains » – mené à Genève, qui toujours ont débouché sur le même sentiment et progressivement le même constat : là où dans d'autres villes l'urbain, en tant que contexte, en tant que rassemblement d'individus, mais pas, ou alors pas de manière assez significative, en tant qu'ensemble identifiable et investissable pour ses habitants. Pourtant, Genève a une multitude de particularités, de qualités, qui créent incontestablement une certaine image ; elle peine cependant visiblement à avoir et proposer une vraie identité, « une âme » disent certains.²

Eco quartier de Jonction image projet / image de la construction
www.ville-geneve.ch/



² CATTACIN SANDRO et KETTENACKER FLORIAN Genève n'existe pas. Pas encore ? Essai sociologique sur les rapports entre l'organisation urbaine, les liens sociaux et l'identité de la ville de Genève. Dt. de sociologie, université de Genève Braillard fondation 2011

Cet extrait un peu radical, a le mérite de poser la question de l'identité, de ce qui fait la ville, de la différence entre un espace normé, programmé, délimité et son investissement social, culturel par les habitants.

D'autres impressions revendicatrices se font jour à travers les blogs, à la lecture de la presse, à l'écoute des jeunes du canton de Genève, celui d'un centre métropolitain mort, trop cher, trop « administré » pour permettre la persistance de lieux artistiques novateurs, de création, de vie culturelle inattendue, d'expérience sociale.

Dans cette partie nous comptons questionner deux aspects de l'agglomération qui, après recherche, nous semblent les plus pertinents pour définir et à terme, instituer une identité pour la future métropole. Nous interrogerons les grandes figures sociales urbaines qui fabriquent l'agglomération mais aussi l'existence de lieux culturels, artistiques, innovants susceptibles d'être des locomotives pour l'affirmation de la singularité culturelle du Grand Genève.

Cette seconde partie est fondée sur une intuition et un postulat. L'intuition est née de l'écoute de Couleur trois, la radio nationale romande, institutionnelle et cependant terriblement ouverte aux courants musicaux alternatifs. Par ailleurs, la vue des vidéos de Pipilotti Rist, des performances théâtrales et musicales des festivals des arts vivants et du festival Paleo de Nyons, forment une image vivante, avant-gardiste et décalée de la Suisse un intéressant contrepoint aux standards véhiculés par la communication politique locale et le secteur touristique.

L'intuition que le grand Genève dépasse l'image véhiculée par le secteur touristique, qu'il y a une vie à l'intérieur et un rayonnement à l'extérieur qui révèle une identité plus riche qu'il n'y paraît, faite de contrastes puissants. L'intuition que cette métropole est à la fois la vitrine des organisations nationales, du secteur bancaire, de l'horlogerie, du chocolat, du luxe. Une cité balnéaire prisée grâce aux paisibles abords du lac Léman et aux verts pâturages mais aussi qu'une identité particulière s'est nourrie du phénomène transfrontalier et d'une culture paradoxalement institutionnelle de l'underground. Le postulat est que l'urbain peut être un contexte et une ressource pour l'art, la culture, le lien social.

Pour traiter rapidement de ces deux questions, je me concentrerai d'abord sur la complexité sociale liée à la cohabitation de quatre « figures sociales » dans le Grand Genève.

2-1 Ségrégation sociale et ségrégation urbaine

Quatre figures « sociales » cohabitent non sans difficulté dans l'espace urbain de l'agglomération, le citoyen genevois, le frontalier, l'expatrié, le nouveau migrant.

Le 6 décembre 1992, par referendum, le peuple Suisse a refusé l'entrée dans l'espace économique européen. En 1993, le Conseil fédéral suisse a négocié des accords bilatéraux régissant les rapports avec l'Europe. L'accord de libre circulation des personnes, entré en vigueur le 1er juin 2002 a eu une influence directe sur le statut du travailleur frontalier. **Le travailleur frontalier** est européen, souvent français, mais aussi de plus en plus souvent suisse. Il travaille en Suisse mais réside en France

Depuis 2002, le travailleur local Suisse et vivant en Suisse n'a plus de priorité sur le travailleur frontalier. Le volume démographique a considérablement augmenté et est en constante augmentation, en lien avec l'accueil important de migrants que cette ouverture et l'attractivité Suisse génère.

Concernant le frontalier classique, A titre d'exemple, un incident symptomatique est relaté par l'édition de Genève de 20 minutes sous le titre « *un français favori pour diriger les hôpitaux universitaires genevois (HUG). Un choix qui rallume la polémique sur le nombre de frontaliers dans l'institution.*

*Membre de comité d'administration, MCG Eric Stauffer prévient. «J'exigerai que le successeur de M. Gruson soit un résident genevois. Je ne comprends pas ce mode de faire alors que nous possédons des gens très qualifiés. J'en ai assez de confier les régies publiques à du personnel étranger résidant à l'étranger.»*³

« Le Mouvement Citoyen Genevois », deuxième parti du canton de Genève avec 14,74% des voix aux élections de 2009, se fait l'écho des genevois qui s'estiment victimes de discrimination. Le parti demande entre autres l'accès aux emplois « des genevois d'abord ». Cela alors même que de nombreux frontaliers sont des ressortissants suisses, installés en France pour échapper aux loyers prohibitifs de la ville de Genève. Genève figure au cinquième rang des villes les plus chères du monde.⁴

A Genève, le taux de chômage est de 5,3%, ce qui nous paraît vu de France, très bas, Néanmoins, ce taux reste 2 fois supérieur à celui de la Suisse ce qui avive les tensions.

³ *L'édition de Genève de 20 minutes du 17 septembre 2012*

⁴ *Enquêtes Mercer sur la qualité de vie et le coût de la vie, 2010, <http://www.mercer.com>*

Nous avons interrogés une sociologue, Nathalie Kakpo, spécialiste de la question des migrations sur cette situation et les tensions qu'elle est susceptible de créer.



Nathalie Kakpo
Chercheuse, Maître assistante
Université de Genève
Département de sociologie

Nathalie Kakpo : *L'ouverture somme toute brutale de la confédération aux travailleurs européens, l'arrivée massive de personnel et parfois de personnel très qualifié en haut de la hiérarchie a été difficile à vivre pour les genevois.*

Dix ans plus tard, les tensions persistent et plusieurs figures d'étrangers semblent problématiques, celles du fonctionnaire international, l'expatrié qui ne se mélange pas et qui est en haut de la hiérarchie sociale, celle du frontalier débouté de son droit d'asile et enfin celle du frontalier classique

Comment les autorités organisatrices répondent-elles aux exaspérations des genevois face aux frontaliers ?

Nathalie Kakpo : *Il n'y a pas de blocage de l'accès aux postes parce que les autorités ne souhaitent pas entraver le développement économique mais grâce aux ressources fiscales générées par les entreprises, Genève est une ville très riche. Cette richesse est très largement redistribuée par le gouvernement. Pour contrer la contestation, la réponse est un wellfare très fort.*

Et par rapport aux frontaliers ?

NK : *Le Canton de Genève redistribue beaucoup et vers toute l'agglomération. Un fonds frontalier existe, plus le nombre de frontalier est important dans une commune plus la reversion des fonds est conséquente.*

Le subventionnement généreux s'adresse à la protection des pauvres et des couches sociales ouvrières mais aussi à l'ensemble des citoyens pour assurer un confort de vie et une réponse optimale aux besoins exprimés. Entre autres, le logement est très subventionné ce qui permet de contenir les tensions sociales dûes aux inégalités très importantes entre les Genevois moyen, et par exemple les personnels très qualifiés des multinationales.

Ce wellfare est il vraiment efficace pour maintenir la cohésion sociale ?

NK : *Oui, la dimension plurielle de l'agglomération est soutenue par l'Etat et assumée que ce soit au niveau des inégalités sociales, mais aussi multiculturelles, plurilingue. Au quotidien, les gens se mélangent et il y a peu de ségrégation urbaine.*

Interview de Nathalie Kakpo, sociologue, chercheuse et enseignante à l'Université de Genève réalisée par Catherine Dambreville le 12 décembre 2012

Cette année, 162 millions de francs suisse c'est-à-dire 101 millions d'euros auront été reversé par le Canton de Genève aux départements et communes de l'Ain et de la Haute Savoie. Ce reversement annuel, qui représente environ 3,5 % du salaire de chaque frontalier, existe depuis les années soixante-dix pour compenser les services publics mis en œuvre pour des salariés vivants en France et imposés à la source par le Canton de Genève⁵. En Haute Savoie, 60%

⁵ Chiffres extraits des publications de l'association Groupement transfrontalier européen domicilié à Annemasse : www.frontalier.org/publications

de ces fonds sont perçus directement par les communes, cela représente une moyenne de 1000 euros par frontalier, une véritable manne pour chaque commune.

D'autres sentiments de frustrations sont générés par l'attitude des **employés des organisations internationales et entreprises multinationales**. Beaucoup estiment qu'elles *sont à Genève et pas de Genève*. Il est quasi impossible pour un genevois d'y trouver du travail. Les expatriés, 8000 personnes de 177 nationalités différentes.⁶ Souvent de passage, ne se mélangent pas, n'apprennent pas la langue et ne s'intéressent pas à la culture locale, malgré de nombreuses tentatives comme le Centre d'accueil Genève Internationale, créé en 1996 par le canton pour faciliter l'intégration des familles d'expatriés. Par ailleurs, il existe un sous-prolétariat invisible, sous la forme du personnel de service, importés de leurs pays d'origines (Inde, Emirats Arabes...) par les employés des organisations internationales et des multinationales, qui travaille dans des conditions proches de l'esclavage et sur lequel le canton n'a aucune prise.

Enfin, **La population majoritaire, aisée, les citoyens genevois préfèrent rester à l'écart du monde dynamique des nouveaux migrants et ne goûter qu'à ses manifestations les plus exotiques et aseptisées quand bien même ils sont souvent descendants d'anciens migrants.**⁷

L'arrivée de **migrants peu instruits par regroupement familial** nécessite également un effort d'intégration. Ces nouveaux migrants ont du mal à trouver du travail, à se loger et ne bénéficient pas toujours de l'aide sociale.

Pour prévenir la ségrégation urbaine et ethnique, la ville dispose de 5000 unités de logements sociaux mais il en faudrait au moins le triple... Là encore, malgré le manque d'habitat dédié, le canton qui a la compétence sociale fait le maximum pour l'intégration des migrants en mettant en place des relais associatifs dans les quartiers. Leur but est d'apaiser les tensions sociales, de lutter contre l'isolement en créant du lien, de la convivialité, en poussant les migrants à participer à la vie du quartier. *La Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle* ou encore *La ville est à vous* œuvrent pour la mise en valeur des quartiers en tant que lieux de rencontres pour les communautés.

Outre la complexité des situations sociales et culturelles disparates, il semble qu'il y ait peu de ségrégation sociale et urbaine au sein de la ville de Genève, même si une vraie ségrégation existe entre résidents et frontaliers.

⁶ *Portrait statistique des étrangers vivants à Genève. Résultat du recensement fédéral de la population. Genève : statistique Genève, Etudes et Documents N°37, 2005*

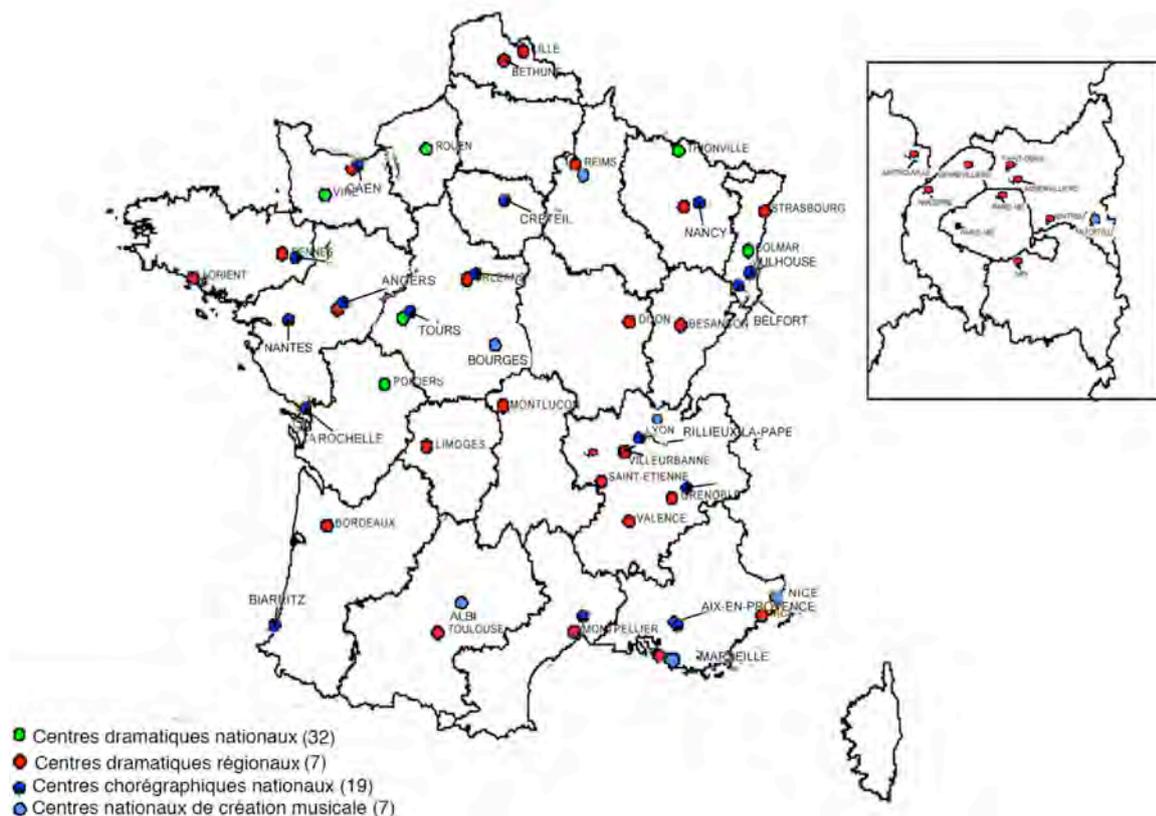
⁷ *Ville de Genève Profil Interculturel*
www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/cities/Geneva-InterProfile_fr.pdf

2-2 Grand Genève : Urbanisme et identité culturelle

La politique culturelle dans l'agglomération est tout aussi disparate entre Genève et Nyons d'un côté et les villes française de l'autre, Annemasse, Bonneville, Gex...

Du côté français, la planification est reine. Après la création du Ministère de la culture il y a cinquante ans, les lois de décentralisation des années 80 ont permis d'opérer un maillage culturel sur tout le territoire français. La culture est ainsi instituée comme une véritable mission de service public de proximité à deux niveaux. Au premier niveau, elle permet aux artistes de produire et diffuser leurs œuvres. Au second niveau, le public de tout le territoire à dorénavant accès à cette production.

Carte de France de la création de rayonnement national en théâtre, danse et musique



Carte Catherine Dambreville à partir des cartes de la Direction du théâtre, de la musique et de la danse, département prospective du Ministère de la culture : www.culture.gouv.fr/culture/dmdts/Reperes3.pdf

Cette carte de la création de rayonnement national, publique et subventionnée, en théâtre grâce aux centres dramatiques (CDN), en musique grâce aux centres de création musicale (CNCM), en danse grâce aux centres chorégraphiques (CCN) montre la répartition de la production de spectacle vivant sur le sol français.

Il s'agit là des chorégraphes, compositeurs et metteurs en scène implantés en région avec leurs équipes et des moyens de productions avec un budget moyen de 3,6 millions d'euros pour les CDN, de 5,9 millions d'euros pour les CNCM, de 2,8 millions d'euros pour les CCN. Les cahiers des charges conclus avec l'Etat impliquent une à deux créations par an, la production de spectacles d'autres compagnies ou ensembles, une haute qualité artistique, l'embauche d'une équipe artistique et administrative et une action culturelle à destination de tous les publics sur le territoire de rayonnement, généralement, à l'échelle du département.

Au regard de cette carte, on se rend compte qu'aucun centre de création contemporaine d'envergure nationale n'équipe la Haute Savoie et ne se trouve à proximité (moins de 50 km) du Grand Genève. Est-ce une faille de la décentralisation dans l'égal accès à la culture sur l'ensemble du territoire ?

Hors soutien de l'Etat, aucune commune isolée de Haute-Savoie, n'a les moyens financiers suffisants pour alimenter des structures culturelles d'ampleur nationales susceptibles d'être les moteurs d'une identité forte. Cependant, le bassin de population sur ces communes est insuffisant pour que le ratio efficacité / équité plaide en faveur d'une implantation locale par l'Etat. Les communes les plus importantes sont dotées d'un conservatoire de musique et de danse, d'une école des Beaux Arts, d'un théâtre, d'une bibliothèque, d'une maison des jeunes et de la culture (cf Annemasse)... Il s'agit d'offrir un service public culturel à la population mais pas de produire, de soutenir la création, l'innovation artistique, culturelle et sociale.

Par ailleurs, si on reprend *la théorie du cycle de vie du produit* développé par Raymond Vernon, le célèbre économiste américain, c'est d'avantage dans les grandes villes que sont réunies les conditions de l'innovation. Car c'est dans les grandes villes, que l'idée, le concept novateur trouve les moyens humains et financiers de son développement, puis de son usage (consommateur, public..).

En cela, le Grand Genève et notamment le canton de Genève avec ses 450 000 habitants est d'avantage susceptible d'être la locomotive identitaire de l'agglomération.

Les villes françaises de Haute Savoie semblent d'ailleurs l'avoir compris. Si l'on prend l'exemple d'Annemasse, 32 000 habitants, la politique culturelle affirmée évoque le *développement de collaborations transfrontalières plus régulières. Cela est induit par la prise de conscience de plus en plus forte de l'appartenance d'Annemasse à l'agglomération genevoise.*⁸

⁸ extrait du site officiel de la ville : www.ville-annemasse.fr/Culture

Quelle vie culturelle pour Genève ?

Dans la République de Genève, à la différence de la République française, les initiatives partent du bas. Du côté genevois, la ville est divisée en quartiers avec des uacs, unités d'actions communautaires, ces unités sont mises en place pour animer les quartiers.

Après le canton, culturellement, il y a une grande importance de la société civile qui est très active avec un principe de bottom up, de subsidiarité. Les initiatives partent des citoyens. Si elles marchent c'est-à-dire arrivent à fédérer un groupe, à montrer leur intérêt culturel, artistique ou social, ou que, d'une certaine manière, elles rendent service à la communauté, elles seront subventionnées. Rien que pour la ville de Genève, 200 associations sont aujourd'hui subventionnées.

Pour illustrer ce principe de bottom up, nous partirons d'un phénomène marquant, le fort développement des squats à Genève. Dans les années 90, Genève est l'une des villes les plus squattées d'Europe. Les pouvoirs publics sont particulièrement conciliants à l'égard des installations artistiques, des expériences sociales et culturelles menées dans d'anciens sites industriels désaffectés. Beaucoup d'associations autonomes et autogérées porteuses de projets éphémères, ou de squats d'habitation verront le jour entre 1970 et 2007.



*Carte des squats aujourd'hui disparus à Genève entre 1979 et 2008
Pérenniser les lieux culturels alternatifs? - Muriel Beccera P. 52*

Comme Artamis, lieu expérimental de 26 000 m², occupé pendant 11 ans puis repris par la ville pour être dépollué et transformé en éco quartier, ou Rhino (Retour des Habitants dans les Immeubles Non Occupés), dont l'occupation aura duré 19 ans, des lieux emblématiques de la culture alternative et underground. En 2008, La disparition d'Artamis symbolisera la fin d'une époque. La pression foncière aura eu raison de l'occupation gracieuse des vastes entrepôts et usines dans l'une des cinq villes les plus chères du monde.

Lauren Andres, urbaniste et géographe, analyse dans sa thèse de doctorat, *La ville mutable. Mutabilité et référentiels urbains : les cas de Bouchayer Viallet, de la Belle de Mai et du Flon*, les « temps » de la friche et leurs « trajectoires de mutation ».

Le premier temps est celui de l'abandon. La cessation progressive de l'activité et les dégradations « légitimées » par la perte d'utilité fonctionnelle et sociale. Il peut être suivi par un temps d'appropriation de ces espaces déqualifiés, par des acteurs de la société civile « alternatifs » c'est-à-dire hors sphère décisionnelle sur la scène politique et urbaine. Le troisième et dernier temps sera celui de la reprise des lieux par les décideurs politiques suivant une concertation ou non avec les occupants précédents. Elle soutient la thèse selon laquelle, *ces processus de revalorisation d'abord symboliques, puisque centrés sur l'image d'un espace abandonné devenu lieu de créativité, peuvent avoir des impacts bénéfiques d'un point de vue économique et foncier et participer d'un véritable phénomène de gentrification*⁹.

Grève à l'Usine pour réclamer l'ouverture de nouveaux lieux culturels et nocturnes sans but lucratifs



⁹ ANDRES Lauren, *La ville mutable. Mutabilité et référentiels urbains : les cas de Bouchayer-Viallet, de la Belle de Mai et du Flon*, thèse de doctorat sous la dir. de M. Vanier, Institut d'urbanisme de Grenoble, Université Pierre Mendès France, Grenoble, 2007

*La liberté, la flexibilité et l'expérimentation sont au cœur de ce référentiel urbain fondé sur une utopie qui refuse le monde extérieur et la disparition de ce qui a été. Un immuable est posé contre le temps de la société de consommation.*¹⁰

La transformation de ces espaces questionne l'échelle locale de redéveloppement d'un espace. Comment la mutation symbolique d'un site va poursuivre le travail « durable » de forge de l'identité d'un territoire ?

La reprise des lieux par les acteurs politiques et économiques et *la projection faite sur ce que devra être le futur espace urbain traduit de multiples ambitions : inciter à la venue de nouvelles activités et (...) mettre l'accent sur le développement des activités culturelles et de loisirs en positionnant le site sur le marché du tourisme urbain.* Il s'agit de ce servir de la friche comme d'un moteur symbolique, identitaire et économique.¹¹

Ce qui est par exemple, le défi parfaitement relevé par l'IBA d'Emscherpark, passionnant projet de reconversion et de revalorisation des sites des usines de la Ruhr en Allemagne.* *La friche urbaine sert alors de support aux politiques de régénération urbaine et de développement de l'économie créative*¹². Au même titre que l'IBA d'Emscherpark pouvait être précurseur, le pouvoir genevois a parfaitement compris (même si la pression foncière à Genève fait qu'il ne s'agit pas de lutter contre un risque de déshérence)

L'intérêt d'utiliser ces « laboratoires culturels et sociaux comme un levier du développement urbain. Partir de l'échelle locale pour redynamiser le quartier, la ville, et enfin assurer le rayonnement de toute l'agglomération. L'idée est également d'asseoir le prestige de la cité en matière de créativité, d'innovation en parfait contrepoint de l'image de luxe paisible, habituellement véhiculé.

Il s'agit d'opposer d'un côté, l'originalité, la créativité, l'innovation mais aussi la confidentialité (clandestinité) et la subversion positive induite par le détournement d'usage du lieu à d'un autre côté, la ville aseptisée, sécuritaire, au confort et à la culture standardisée.

Cette stratégie fonctionne dès lors que le « squattage » ou autre détournement d'usage des lieux ne dégrade pas l'image du quartier l'insécurité, l'insalubrité...pouvant faire fuir les investisseurs potentiels.

Si l'on reprend Muriel Becerra, au delà des dimensions sociales, culturelles et urbaines, la revitalisation de certains quartiers centraux dévalorisés recèle également d'importants enjeux économiques pour les décideurs urbains.

¹⁰ BECERRA ACKERMANN Muriel Cecilia : Pérenniser les lieux culturels alternatifs ? Le cas de la Ville de Genève. mémoire sous la direction du Dr. L. Matthey, université de Lausanne 2012

¹¹ IDEM

¹² IDEM

Certaines villes luttent contre leur image ennuyeuse en mettant en place des stratégies de marketing urbain afin de se positionner en tant que ville créative.

Quelques emblèmes de la vie artistico culturelle Genevoise



LA GRAVIÈRE c'est un ancien magasin de pétrochimie des usines Firmenich. Le bâtiment fut construit en 1924 en béton

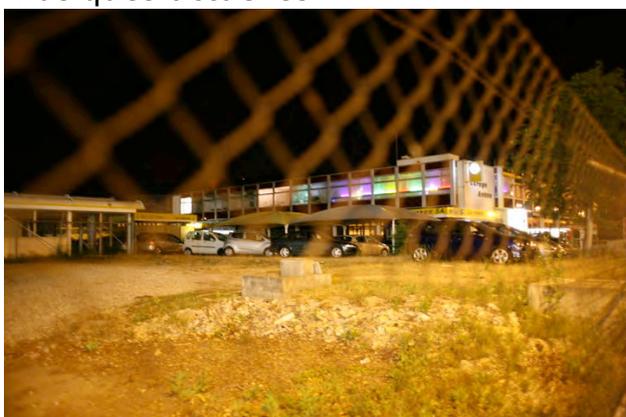
armé. Il fut racheté à la fin des années 90 par l'Etat de Genève et servit d'entrepôt à différents services de l'administration. Dès 2008, le comité de l'Union des Espaces Culturels Autogérés le proposa à l'Etat comme solution pour lutter contre la pénurie de locaux dédiés à la culture musicale indépendante suite à l'éradication des squats genevois et à la démolition du site d'Artamis.
<http://www.lagraviere.net/>



MOTEL CAMPO lieu dédié aux musiques actuelles

LA FONDERIE KUGLER

Ancienne usine de la production de robinets, la Fonderie Kugler est ouverte en 2011



Elle accueille en résidence ou pour des projets ponctuels, des créations pluridisciplinaires de cultures émergentes qui s'inscrivent dans une dynamique de recherche de production et d'expérimentation.
http://www.usi.nekugler.ch/Fonderie_Kugler

Concernant la fin du mouvement squat genevois, la contestation des artistes délogés a été entendue par les autorités organisatrices. à quel point les relations sont complexes entre les politiques et les squatteurs. *Le squat « est pris dans un maillage de relations avec la société globale et ses institutions, qui tour à tour, le contrôlent, le répriment et le protègent »*¹³. A Genève, malgré la démolition de plusieurs lieux importants, on évoque la nécessité de *Pérenniser les lieux culturels alternatifs**, pour reprendre le titre du mémoire de Muriel Becerra, qui nous a servi de guide dans cette partie de la réflexion. Injonction paradoxale quand on sait que le propre d'un lieu culturel alternatif est bien son caractère expérimental et de façon concomitante, éphémère.

En 2009, s'est créée la Fondation pour la promotion de lieux pour la culture émergente (FPLCE). Les membres fondateurs et parties prenantes du choix des projets soutenus sont l'Etat de Genève (département des constructions et des techniques de l'information et département de l'instruction publique, de la culture et du sport), la Ville de Genève (département de la culture), l'association des communes genevoises (ACG) et l'association Picto (artistes locataires d'un bâtiment de l'avenue Ernest-Pictet), Fondation Hans Wilsdorf.

L'idée est de lever des fonds privés pour faciliter l'accès des artistes à des lieux de travail dédiés et de reloger les anciens artistes squatteurs.

Le point de vue défendu par les associations d'artistes et d'anciens squatteurs genevois et qui dépasse le contexte de la culture alternative est que le projet d'Agglomération du Grand Genève, devrait intégrer la culture à la planification urbaine. *Tout projet d'aménagement devrait affecter une partie du sol à divers espaces culturels, comme c'est le cas des espaces verts.*¹⁴

La fiche action A09 du projet d'agglomération 2012 insiste sur la nécessité • *d'intégrer la culture et la création dans les projets urbains, y compris en programmant des lieux d'accueil temporaires*

• *d'autoriser l'implantation d'équipements publics et d'activités culturelles dans les zones industrielles, à titre exceptionnel, dans les lieux s'y prêtant et identifiés par les planifications.*¹⁵

Evidemment, toute affectation du sol a une activité plutôt qu'une autre amène à la question de sa légitimité, au risque de privatisation d'un espace et de la spoliation du reste de la communauté. Pourquoi offrir une friche aux artistes au lieu d'en faire un complexe sportif, une maison des associations, une résidence pour personnes âgées... L'artiste a à faire montre d'une utilité sociale essentielle qui légitimerait l'espace qui lui ait offert, aux dépens d'autres groupes sociaux.

¹³, ¹⁴ BECERRA ACKERMANN Muriel Cecilia : Pérenniser les lieux culturels alternatifs ? Le cas de la Ville de Genève. mémoire sous la direction du Dr. L. Matthey, université de Lausanne 2012

¹⁵ Le projet d'agglomération 2012 fiche A09 <http://www.grandgeneve.org>

3- Le mobilier dans la symbolique urbaine par Rodolphe Dugon

A l'échelle d'une métropole encore modeste comme le Grand Genève, il peut paraître étonnant de s'attarder sur le sujet du mobilier urbain ...

Pourtant, nous pouvons considérer que c'est le métier de l'urbaniste de changer d'échelle dans sa vision verticale de la ville à long terme mais aussi dans une vision plus horizontale et immédiate : le citoyen, lorsqu'il sort de chez lui, cherche de la sécurité et du confort dans l'espace urbain.

Sur la base de ce constat, nous sommes en mesure de nous poser les questions suivantes sur le rapport entre le grand et le petit dans la recherche de qualité dans le développement de la cité.

Le mobilier urbain est-il un élément de la symbolique urbaine ? Et si oui, comment participe-t-il aux enjeux du fait urbain ?

3-1 Eléments de définitions du mobilier urbain et de la symbolique urbaine

Le terme de mobilier urbain sonne et résonne dans tous les esprits comme un élément de notre quotidien, en particulier suite aux récentes initiatives de la Ville de Paris – Mobilier Urbain Intelligent et de La Défense De Facto – Forme Publique Biennale du Mobilier Urbain.

Outre sa définition acceptée qui édicte que « *le mobilier urbain est, selon une expression contemporaine, une notion englobant tous les objets qui sont installés dans l'espace public d'une ville pour répondre aux besoins des usagers* », nous pouvons le présenter suivant différentes catégories de fonctions : éclairage public, signalisation et communication, ambiance et propreté qui se déclinent ensuite en thèmes et types puis modèles.

Les fonctionnalités se conjuguent également avec les usages, les façons dont il est utilisé, le bon usage initialement imaginé ou, bien souvent, les usages détournés créés suite à une appropriation par les types d'usagers.

L'usage d'un banc est-il uniquement de s'asseoir ?

L'action publique a pris une nouvelle dimension lors de la dernière décennie, celle liée à un travail plus approfondi sur l'image de la cité des hommes à travers la prise en compte de la dimension imaginaire de la ville, notamment par l'aspect symbolique du fait urbain.

En effet, nous sommes passés d'une gestion technicienne et fonctionnaliste liée à un corps d'ingénieurs qui favorisait la centralisation des décisions, à une vision plus globale rendue nécessaire par la mise en convergence des acteurs et l'émergence de la communication, de l'image donnée par l'opération d'aménagement, le fait de « faire la ville ».

Cette nouvelle préoccupation centrale de l'action publique tient également au fait que les métropoles françaises et européennes sont désormais en concurrence les unes avec les autres, pour notre étude, nous avons bien constaté que le Grand Genève doit rivaliser avec la métropole de Lyon, Milan ou même encore Turin.

Les symboles compris dans la symbolique urbaine ne seront toutefois pas confondus avec les emblèmes, la représentation concrète d'une notion abstraite n'est pas un simple attribut représentatif de la ville souvent lié à une devise. De nature hétérogène, les éléments constitutifs de la symbolique urbaine sont représentés par les bâtiments et monuments, la morphologie du territoire, les discours politiques et ne se limitent pas à de simples notions d'identité ou d'image.

Pour le cas de la ville de Genève, l'emblème est le jet d'eau éclairé de 140 mètres de haut et la devise «*Post tenebras lux*» (Après les ténèbres la lumière). A ce jour, le Grand Genève ne s'est pas encore doté d'attributs représentatifs en dehors de son logo.



La structure des valeurs morales et des choix de l'action publique permettent d'avancer cette définition : « *une symbolique urbaine est le système des éléments urbains utilisés de manière symbolique qui compose une image et un ensemble cohérent de valeurs propres pour les habitants de la ville ou du quartier mais aussi pour les personnes, les entreprises et les institutions extérieures* ».

Alors, la notion qui englobe tous les objets installés dans l'espace public compose-t-elle un ensemble cohérent pour les citoyens ?

A ce stade, oui, nous pouvons l'affirmer, le mobilier urbain fait bien partie des éléments qui participent à la composition de l'image de la ville.

Même si le mobilier urbain ne peut pas être considéré comme un symbole en lui-même, il ne constitue pas la représentation concrète d'une notion abstraite, nous ne pouvons pas l'assimiler à un simple article

d'ameublement installé pour répondre à des besoins basiquement techniques ou purement fonctionnels.

Comme élément de la symbolique urbaine, il devient un véritable objet d'urbanité qui permet de vivre la ville autrement, en particulier dans les espaces publics créateurs de lien social qui offrent de plus en plus de solutions aux problématiques urbaines, il est un des éléments clés de la transformation et de l'évolution de la Société.



3 – 2 Les facteurs du bien être – Le Cadre de Ville du Grand Genève

Prenons tout d'abord quelques exemples de sites habituellement remarquables dans les agglomérations : les centralités et les équipements publics qui proposent un espace de vie à l'extérieur de Genève.

La place des Nations



La place piétonne du Molard



L'espace piétonnier des Pâquis



Le Parc des Chaumettes



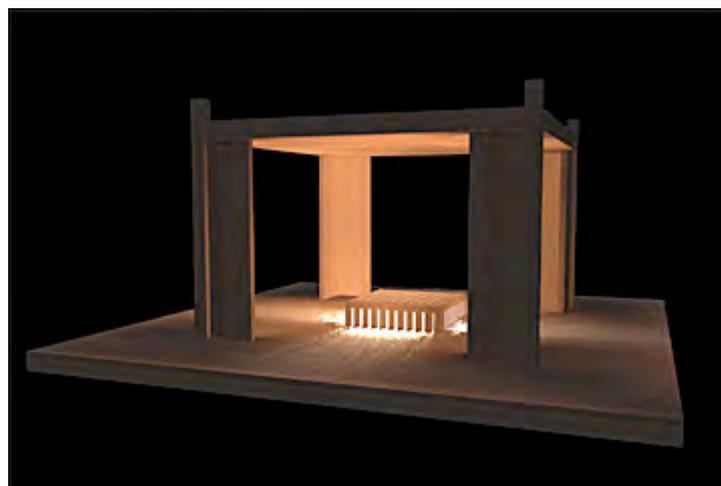
La place du Vélodrome



Les rives du Rhône



Dans le parc des Eaux Vives, les élèves du Centre de Formation Professionnelle Arts Appliqués ont présenté 28 projets de mobiliers. Notamment les réalisations de 5 lauréats qui proposent du « mobilier vert » comme la marquise ci-dessous.



Et enfin, des petits aménagements de proximité, l'installation de 20 pavillons glacières sur le long de la rade :



Avec plus de 300 hectares d'espaces verts soit 20% de sa superficie, la Ville de Genève porte bien son surnom de « *Cité des Parcs* ».

Cette approche pourrait être développée à l'échelle du Grand Genève, à travers un ensemble de parcs métropolitains connectés qui, au-delà de leur intérêt biologique et botanique, deviendraient en toutes saisons de véritables lieux de vie dédiés à la promenade et à la rencontre.

3 – 3 Quels liens créer entre Genève et les villes du Grand Genève en termes de symbolique urbaine ?

Le principe de relier ces aménagements les uns aux autres à travers une forme d'acupuncture urbaine pourrait donner du sens à la notion que nous cherchons à illustrer. Pour créer ce flux entre les espaces des territoires du Grand Genève, il serait envisageable de travailler sur une identité du mobilier urbain, sur ses différents aspects esthétiques, techniques et environnementaux.

Ici, nous suggérons trois axes de travail qui favoriseront le déploiement d'une cohérence visuelle pour regrouper les utilisateurs du Grand Genève, habitants et usagers dans un même besoin de valeurs propres.

L'éclairage public



Dans sa verticalité, l'éclairage public diffuse plus que la lumière, il apporte l'éclairement, le flux lumineux reçu par une unité de surface, il contribue à la sécurité mais aussi à l'ambiance urbaine. L'étude du photopériodisme permet également d'analyser les facteurs écologiques qui jouent un rôle sur les végétaux et les populations animales.

En terme de design et de technique, les fûts et les lanternes rivalisent d'innovation tant dans les possibilités de formes inventives que dans l'utilisation de sources d'intensité et de couleur variées mais aussi par la généralisation des LEDS qui assurent un coût global meilleur pour une gestion plus durable de l'énergie.

Nous pourrions même penser à une certaine forme de luminothérapie urbaine suivant les axes de circulation et les espaces publics à éclairer, en effet, la lumière régule l'horloge biologique et améliore la synchronisation des rythmes biologiques ce qui entraînera une meilleure forme et une meilleure énergie vitale des habitants.

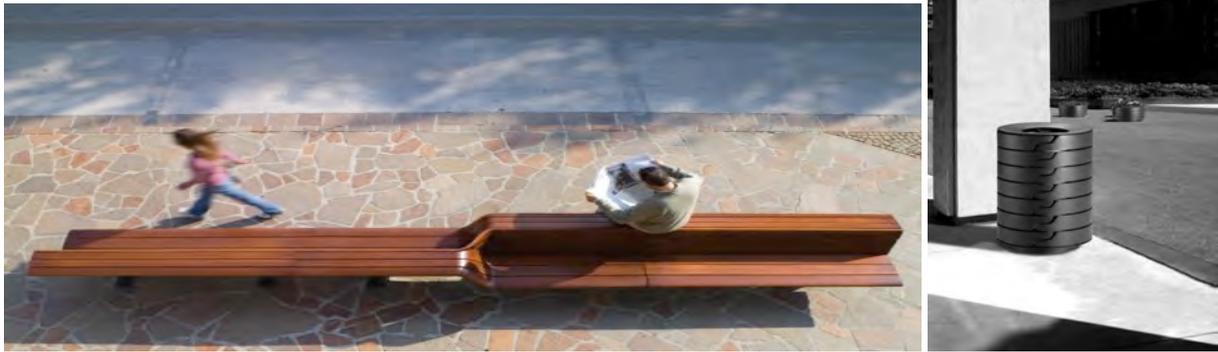
La signalétique



Les supports d'informations non publicitaires font le lien entre le vertical et l'horizontal, ils donnent une image positive d'une métropole et offrent un service immédiat aux différentes typologies d'utilisateurs.

Ce vecteur de communication reflète une volonté politique de diffuser un message permanent sur la réalité de la vie publique locale, à chaque niveau de déplacement routier et piéton. Il griffe l'espace public à travers un ensemble de services de proximité allant du simple jalonnement jusqu'à la connexion interactive via les nouvelles technologies.

Le binôme banc – corbeille

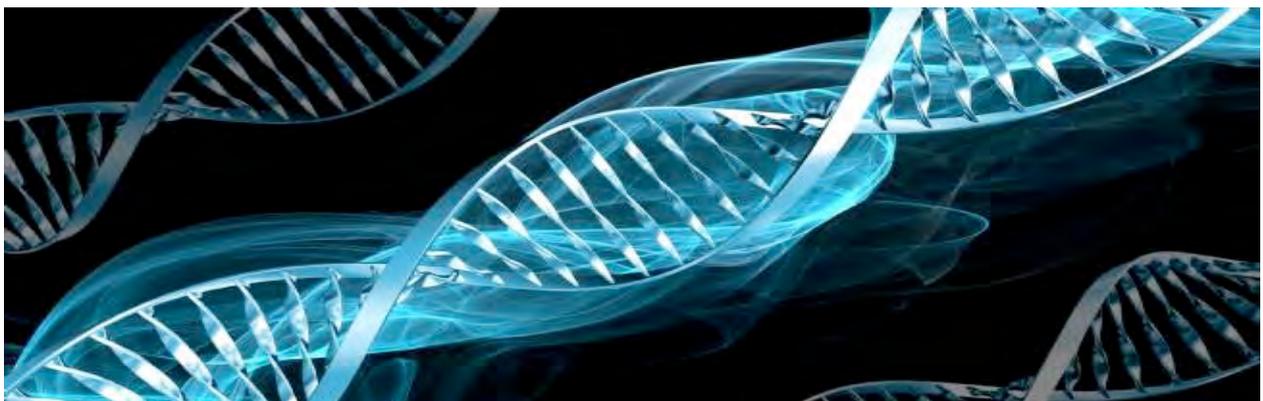


Au niveau du sol, l'horizontalité est marquée par les choix de matériaux de revêtements mais aussi par des mobiliers urbains de confort et de propreté, en particulier le banc et sa corbeille assortie.

Les multiples usages liés au banc permettent le repos mais aussi la création de lien social entre les usagers. Ici, les notions de fonction, d'implantation et de gestion sont à prendre en compte avec minutie car un banc est un micro espace en lui-même.

La corbeille vient compléter ce dispositif, particulièrement en Suisse, elle représente la notion de propreté et tentera de favoriser le geste du tri des déchets pour l'éducation à l'environnement.

Pour créer cette nouvelle forme d'harmonie urbaine, nous pourrions imaginer une grande concertation avec les usagers sur la réalisation d'une sorte de figure cartographique de la représentation de l'ADN des espaces urbains du Grand Genève.



Cette molécule urbaine, présente dans toutes les cellules-quartiers de l'agglomération renfermerait l'ensemble des informations nécessaires au développement et au fonctionnement de la ville considérée comme un organisme vivant et évolutif. C'est aussi le support de l'hérédité, c'est-à-dire la transmission des caractéristiques propres à la symbolique ainsi créée via un choix cohérent de mobilier urbain.

Nous l'avons étudié précédemment, pour fluidifier le trafic pendulaire, le Grand Genève propose d'instaurer un schéma de développement des centralités à partir d'un réseau de transports publics.

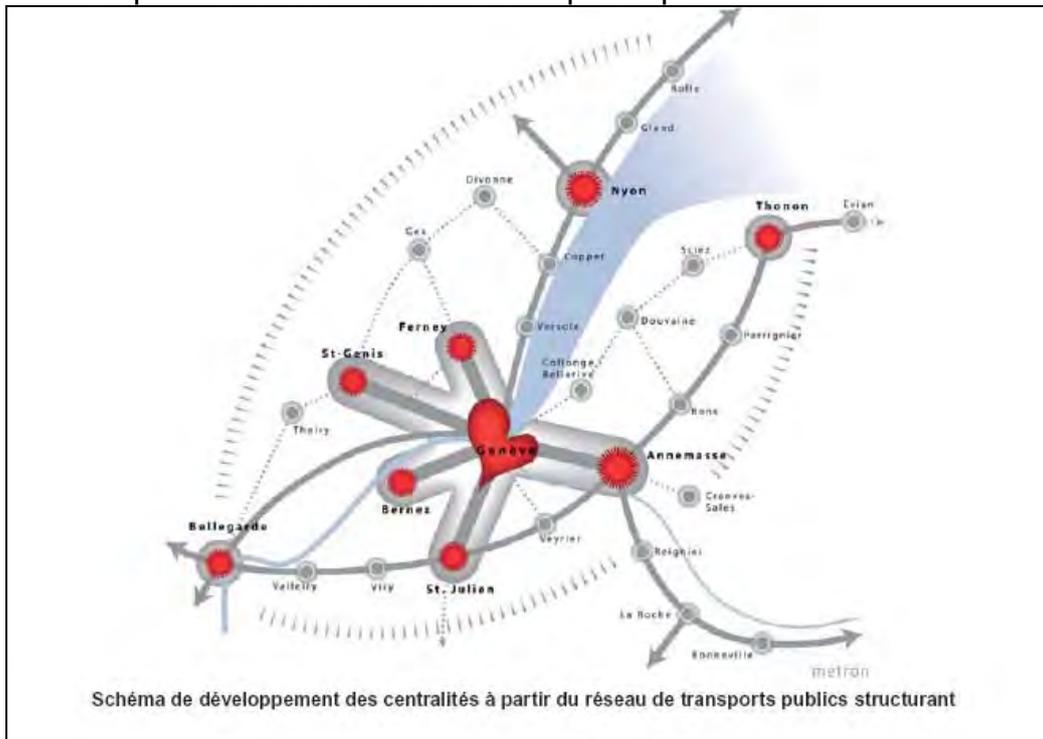
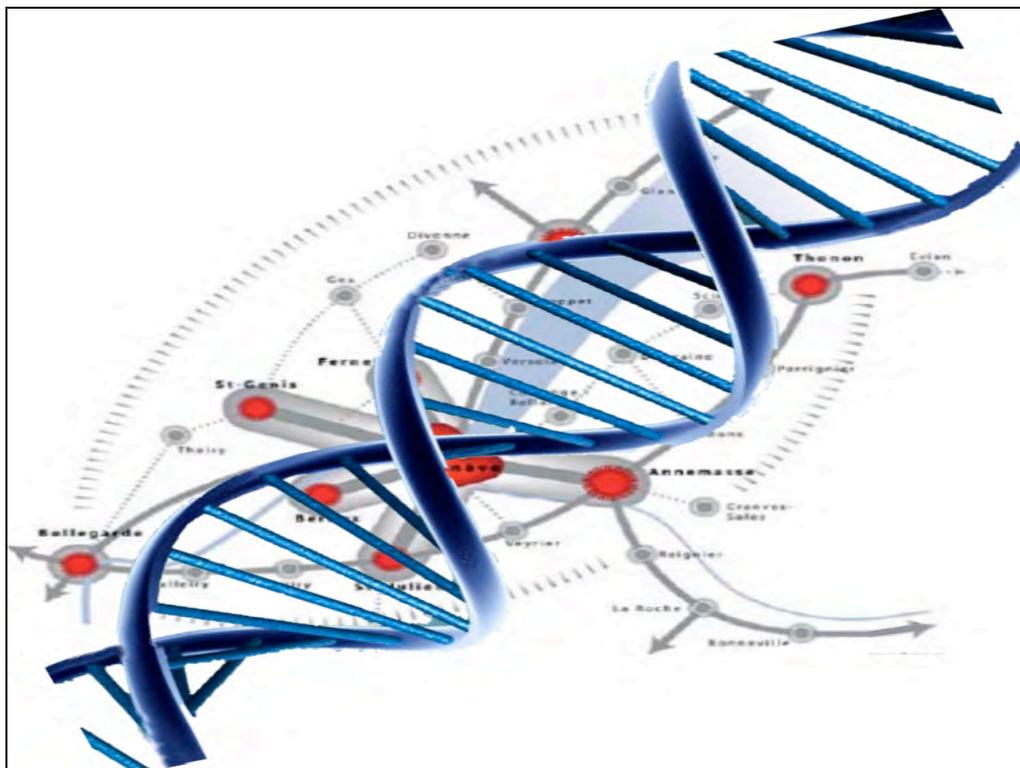


Schéma de développement – www.grand-geneve.org

N'est-ce pas en juxtaposant ces deux images que la réalité de la ville vivante apparaît plus clairement ?



Simulation de l'ADN urbain par RD et SP – Janvier 2013

Vers une ville plus intense c'est à dire multiple, dense et de qualité ?

La ville est multiple si elle permet la mobilité et la proximité, si elle sert aussi bien le quotidien que l'exceptionnel. La ville est dense si elle se compose d'espaces publics et de formes urbaines adaptés. La ville est de qualité si elle satisfait les besoins et les envies de chacun.

Pour rendre la ville intense, il nous faut respecter certains principes d'aménagement, mais avant tout, faire de la ville le fruit d'une démarche collective de tous les acteurs du projet urbain.

Dans le cas particulier du Grand Genève, alors que cette encore modeste métropole commence sa longue vie, les conditions sont réunies et le moment est opportun. Les partenaires publics en recherche de « *qualité de vie supérieure et de société plus équitable* » pourront s'inscrire aisément dans cette approche qualitative.

La supériorité de la qualité de vie par rapport à ses concurrentes se mesurera dans sa capacité à recevoir sa nouvelle population et la conserver durablement en lui proposant de vivre dans une société dans laquelle l'impartialité et la justice domineront.

Conclusion : oser la culture et le mobilier urbain pour identifier la future métropole

En décembre 2007 puis en juin 2012, les partenaires du Projet d'agglomération ont signé une Charte d'engagement qui définit les grands principes d'organisation du territoire franco-valdo-genevois à l'horizon 2030. Cette Charte intègre la dimension spatiale pour l'organisation des espaces et des infrastructures du territoire mais aussi les services à la population en déclinant des thèmes liés à la vie quotidienne pour favoriser un cadre de vie supérieur. L'accent est mis sur la mobilité, le logement, le social, la santé et la culture. La complexité de la gouvernance liée à un grand nombre d'acteurs en présence, à l'implication de deux nations et deux droits différents en fait cependant une véritable gageure.

Défi qu'il faut dépasser, car il devient urgent et impératif d'organiser le développement. Il s'agit de dégager rapidement les grandes principes et modalités de mise en œuvre pour accompagner la formidable croissance de l'agglomération. La rapide augmentation de population occasionnée par l'importante attractivité économique genevoise engendre en effet un certain nombre de saturations (habitat, infrastructures de transport, implantations des activités), de nuisances (environnementales, mitage rural, fragmentation paysagère) et de tensions sociales (entre résidents et frontaliers, expatriés, nouveaux migrants) qu'il faut résoudre au plus vite, les autorités organisatrices en ont d'ailleurs parfaitement pris la mesure.

La rédaction de ce mémoire en binôme nous a permis de partager nos recherches et de confronter les approches développées lors de nos « points de vues » personnels. En travaillant sur l'identité culturelle et la symbolique urbaine, nous nous sommes accordés sur le fait que ces critères n'avaient pas encore fait l'objet d'une prise en compte suffisante par les acteurs de la métropolisation.

Lorsque l'on pénètre sur le territoire du Grand Genève, aucun élément matériel ou immatériel ne nous indique ce passage, nous ne bénéficions d'aucun indice visuel de communication qui pourrait nous confirmer notre présence dans une agglomération particulière.

De même sur le plan culturel, bien que chaque acteur de l'agglomération indique son désir de coopérer ainsi que l'importance accordée à la culture pour rassembler et identifier le territoire. Bien que les autorités organisatrices aient compris l'intérêt des anciennes friches « squattées » comme faire valoir d'une identité créative. Il semble que la part accordée à la culture, aux lieux de vie et de rencontres sociales ne soit pas encore pensée à l'échelle de l'agglomération.

Les lieux restent de dimensions trop confidentielles (voir eux aussi saturés pour l'offre genevoise) pour mailler l'intégralité du territoire du Grand Genève. De la même manière que le fonds de reversement frontalier aux communes devraient alimenter financièrement la refonte du plan de transport (subventionnement par exemple du réseau de train en milieu rural pour en améliorer la fréquence et limiter l'usage de la route) et la préservation du paysage en accompagnement du lotissement des campagnes qui semble inéluctable, un schéma de décentralisation culturelle (création, diffusion et enseignement du spectacle vivant, des arts plastiques, de l'architecture, des lettres) pourrait être pensé, planifié et financé sur toute l'agglomération. Il ne s'agit pas de remplacer mais de compléter le principe de subsidiarité genevois.

Ces questions sont d'autant plus importantes que nous pouvons penser que l'aire urbaine du Grand Genève trouvera sa place sur la scène mondiale dans la décennie à venir.

En effet, l'agglomération franco-valdo-genevoise a les atouts d'une métropole internationale dynamique, attractive et agréable à vivre. Son développement est un enjeu de première importance pour les habitants de la Région Rhône-Alpes et de la Suisse. En s'engageant dans leur Projet d'agglomération, les collectivités partenaires veulent surmonter le handicap de la frontière, maîtriser l'étalement urbain, mieux répartir l'habitat et l'emploi et favoriser ensemble un développement durable. Cette finalité est partagée dans tous les territoires. La devise de la Suisse qui s'appliquera volontiers à tous les citoyens du Grand Genève n'est-elle pas « un pour tous, tous pour un » ? Gageons que le Grand Genève saura transmettre ses valeurs aux générations futures.

Paris, le 21 janvier 2013

Remerciements : Nous souhaitons remercier Nathalie Kakpo, sociologue de l'Université de Genève pour son aide précieuse.

Bibliographie

- Sites web de référence :

<http://www.grand-geneve.org/>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Gen%C3%A8ve>

<http://www.ville-geneve.ch/>

<http://www.frontalier.org/>

<http://www.mercer.com/>

<http://www.ville-annemasse.fr/Culture>

<http://www.lagraviere.net/>

- Téléchargements :

http://www.grandgeneve.org/upload/wysiwyg/File/v2/5_Documentation-media/Cahier-annexe-1_decembre2007.pdf

http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/cities/Geneva-InterProfile_fr.pdf

<http://www.culture.gouv.fr/culture/dmdts/Reperes3.pdf>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Mobilier_urbain

<http://eso.cnrs.fr/IMG/pdf/tc.pdf>

http://www.unil.ch/webdav/site/ouvdd/shared/URBIA/urbia_09/urbia_09_complet.pdf

http://www.graffiti.org/faq/spinelli/une_representation_symbolique_de_communication_urbaine.html

http://www.usinekugler.ch/Fonderie_Kugler

- Livres et ouvrages :

KUNTZ Joëlle – « L'histoire suisse en un clin d'œil » - Zoe 2006

BARBAUX Sophie – « Objets urbains, vivre la ville autrement » - ICI 2010

THERY Laurent – « La ville est une figure libre » - Parenthèse 2010

DELBAERE Denis – « La fabrique de l'espace public » Ellipses 2010

FROMANTIN Jean-Christophe – « Le temps des territoires » Bourin 2012

ASCHER François – « Les nouveaux principes de l'urbanisme » - L'Aube 2010

LEVITTE Agnès – « Les bruits de la ville » - EHESS/CNRS 2012

CATTACIN SANDRO et KETTENACKER FLORIAN Genève n'existe pas. Pas encore ? Essai sociologique sur les rapports entre l'organisation urbaine, les liens sociaux et l'identité de la ville de Genève. Dt. de sociologie, université de Genève Braillard fondation 2011

BECERRA ACKERMANN Muriel Cecilia : Pérenniser les lieux culturels alternatifs ? Le cas de la Ville de Genève. mémoire sous la direction du Dr. L. Matthey, université de Lausanne 2012

ANDRES Lauren, La ville mutable. Mutabilité et référentiels urbains : les cas de Bouchayer-Viallet, de la Belle de Mai et du Flon, thèse de doctorat sous la dir. de M. Vanier, Institut d'urbanisme de Grenoble, Université Pierre Mendès France, Grenoble, 2007

BOUILLON Florence Les mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire, Paris, PUF/Le Monde, 2009